

Les parents représentants du collège Colonel-Fabien



fcpe-fabien-stdenis@framagroupes.org

A l'attention de M. Troussel, président du conseil départemental de Seine-Saint-Denis
A l'attention de Mme Filhol, représentante du département au collège Colonel-Fabien

Saint-Denis le 10/10/2024

Objet : collège sale, absences non remplacées

M. Troussel, Mme Filhol,

Nous nous étions préoccupé l'année dernière de l'état des toilettes, qui ne permet pas à nos enfants de bénéficier des conditions minimum d'hygiène et d'intimité, particulièrement dans les toilettes des filles :

- portes qui ne ferment pas en raison des loquets cassés ;
- pas de distributeur de papier et donc pas de papiers dans plusieurs cabines ;
- épisodiquement savon absent.

Ces faits avaient été constatés par les parents, alertés par les enfants, en présence du directeur adjoint du collège. Les retours que nous avons depuis cette rentrée indiquent que **les loquets n'ont toujours pas été réparés et que les distributeurs n'ont pas été installés dans les cabines où ils manquent.**

Or, les personnels du collège nous alertent en conseil d'administration (auquel le département n'était pas représenté) sur **la situation préoccupante due au non-remplacement des personnels ATTEE absents, qui aboutit à un « service dégradé »**. Et même pour accomplir ce « minimum vital », le personnel présent ne suffit pas.

Le 8 octobre, 5 personnels sur 10 étaient absents ! La dégradation des conditions de travail à effectif réduit pour les personnels entraîne de nouvelles absences. Les signaux sont au rouge :

- les tâches d'entretien courant ne seraient déjà plus suffisantes, c'est un nettoyage en profondeur qui serait nécessaire ;
- **un mouvement de grève intercatégoriel se profile qui aurait des conséquences néfastes pour nos enfants en touchant également les apprentissages.**

Nous ne pouvons accepter, M. Troussel, Mme Filhol, que nos enfants ne bénéficient pas de l'environnement sain auquel ils ont droit. Cela concerne également bien entendu l'ensemble des personnels de l'établissement, et tout particulièrement les personnels chargés de l'entretien : le bien-être de nos enfants dépend forcément du bien-être de tous.

Nous vous demandons donc instamment que le collège Fabien, à l'instar des 10 collèges du département sélectionnés pour l'expérimentation d'attractivité dont vous faisiez la publicité en septembre, bénéficie lui aussi d'une équipe complète et pérenne d'ATTEE, avec en cas d'absences le recours systématique et dans les meilleurs délais à des remplacements par une équipe mobile du département.

Nous vous remercions de votre attention et vous présentons nos meilleures salutations,

Les représentants de parents d'élèves,
Le conseil local FCPE
fcpe.fabien.stdenis@free.fr
fcpe-fabien-stdenis@framagroupes.org

Nous souhaitons vous alerter concernant la dégradation très inquiétante des conditions de travail de nos agents ATTEE au Collège Fabien. En effet, le non-remplacement ou les remplacements partiels éparses des agents en arrêt crée une surcharge de travail brutale pour les agents présents au collège, ceux-ci se retrouvent poussés à bout, autant moralement que physiquement. Cette situation déplorable nous fait également courir le risque de voir d'autres arrêts arriver, du fait du surmenage des agents qui travaillent au collège Fabien.

A l'heure actuelle, nous déplorons tout d'abord le fait que les agents du collège Fabien doivent travailler en « service dégradé », c'est-à-dire qu'ils doivent faire le minimum (changer les poubelles dans les salles de classe) tout en s'épuisant à la tâche, car malgré cela, il n'y a toujours pas assez de ressources humaines du fait du manque de remplacements.

Ce « service dégradé », que nous subissons depuis la rentrée de septembre, condamne nos élèves à réaliser leur scolarité dans un établissement sale. Comment s'épanouir sereinement dans un collège qui ne nous offre pas un environnement sain et propre ?

Surtout, nous demandons le remplacement de deux postes à temps complets par une équipe mobile (et non par un association, qui ne propose que des remplacements partiels) pour les raisons suivantes :

- Mme M., suite à la récupération d'un arrêt maladie, n'est présente que le jeudi et le vendredi, la récupération de son arrêt durant le reste de la semaine n'est pas remplacé. De plus, suite à une opération, il n'est pas assuré qu'elle puisse revenir tout de suite au travail. Enfin, en janvier, Mme M. sera à la retraite.

- Mme K., arrêtée depuis le 16 septembre et jusqu'au 13 octobre n'est également pas remplacée à temps complet, et risque également de ne pas revenir dès le 13 octobre.

Cela fait trop longtemps que le département compte sur la bonne volonté des personnels et le surcharge de travail pour compenser les absences.

Persuadez que vous partagez le même soucis d'un service public respectueux de la santé de toutes et tous, que vous comprendrez l'urgence à prendre en main cette situation, que nous sommes en tout cas déterminés à ne pas faire perdurer cette situation, nous comptons donc sur une réponse favorable de votre part.

Veillez recevoir nos salutations respectueuses.

Les personnels du collège Fabien, soutenus par